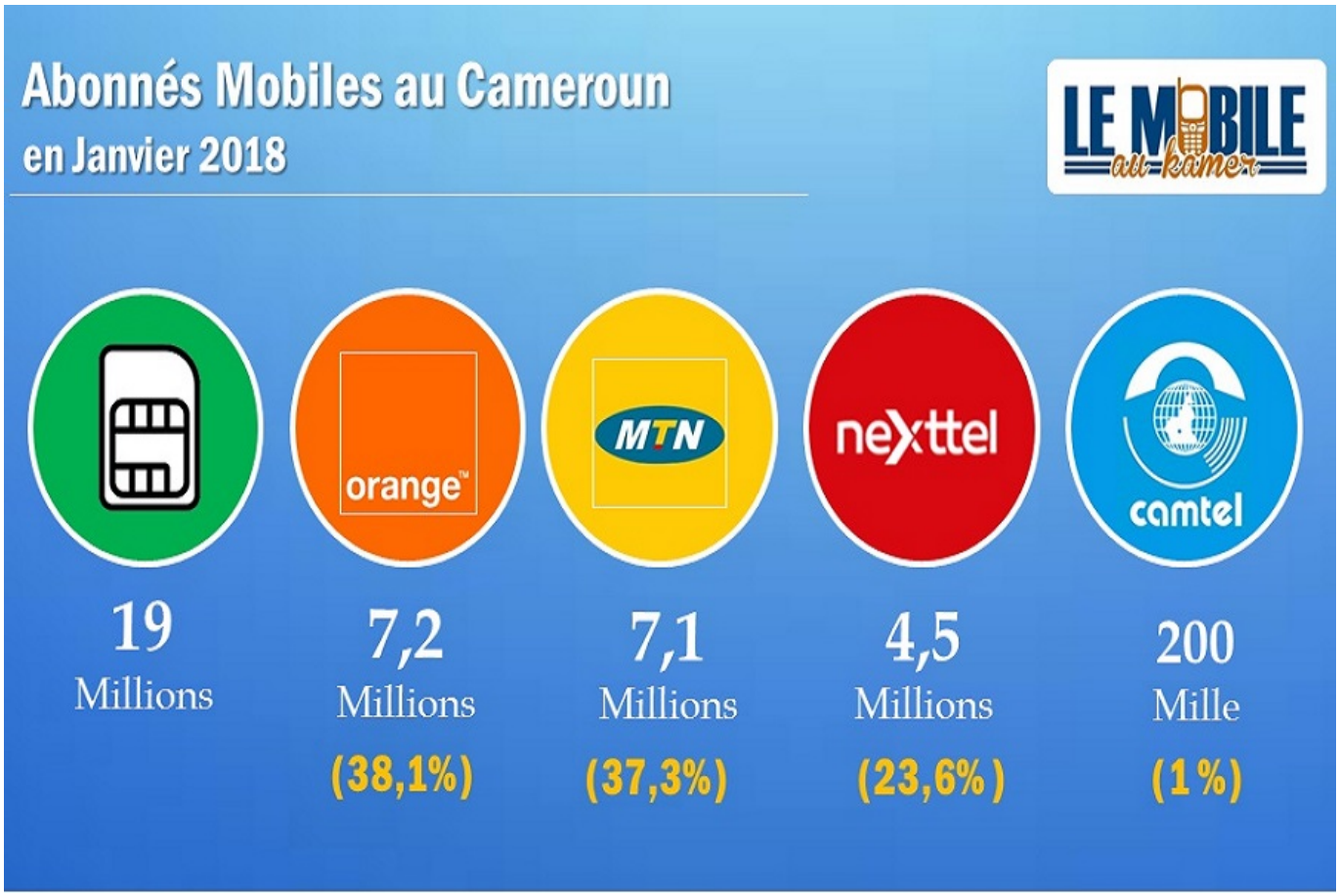

La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), l'organisme étatique en charge de la sécurité sociale, informe qu'elle est en discussion avec les opérateurs de télécoms (MTN, Orange, Nexttel) en vue d'implémenter le paiement des cotisations sociales via le Mobile Money.

« Depuis quelques semaines, les équipes de la CNPS et des opérateurs de téléphonie mobile travaillent en coulisses, pour la mise en œuvre d'une plateforme de paiement des cotisations sociales. L'application est même en phase de peaufinage », révèle la CNPS.
Elle précise que les premiers utilisateurs de ce nouveau mode de paiement seront les assurés volontaires qui vont oublier le stress des cotisations manuelles et les multiples déplacements effectués auparavant, pour satisfaire à cette obligation. « Il suffira désormais d'entrer dans une application via un code spécifique et de remplir son devoir vis-à-vis de la CNPS, pour bénéficier au jour J, de sa pension », indique l'organisme.

Cette initiative de la Caisse nationale de prévoyance sociale fait suite au paiement mobile des allocations familiales, amorcé au lendemain de la signature d'une convention avec l'opérateur MTN, le 26 avril 2018. Ce moyen est désormais généralisé à travers l'ensemble du pays.

insetiraucameroun.com